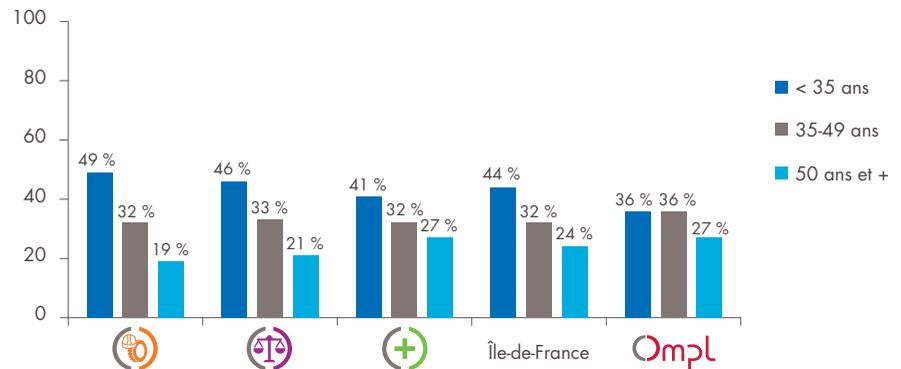




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par tranche d'âge détaillée et secteur professionnel



PYRAMIDE D'ÂGE RELATIVEMENT JEUNE

Comparée à l'ensemble de la France, la région se caractérise par une pyramide des âges nettement plus jeune : les moins de 35 ans représentent 44 % des effectifs franciliens contre 36 % sur le plan national. Inversement, le taux de senior est plus faible que la moyenne nationale.

- le secteur cadre de vie-technique est le plus jeune avec 49 % des salariés de moins de 35 ans et un faible taux de séniors ;
- le secteur juridique connaît la même répartition des effectifs que le cadre de vie-technique, avec un poids des moins de 35 ans supérieur à la moyenne ;
- le secteur santé présente une pyramide un peu plus équilibrée des effectifs et proche de la moyenne régionale, avec cependant un taux de senior un peu plus élevé.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



PYRAMIDE DES ÂGES DIFFÉRENTE SELON LES BRANCHES

À l'intérieur de chaque secteur, les pyramides des âges sont hétérogènes :

- la pyramide du secteur cadre de vie-technique est très impactée par la branche des entreprises d'architecture qui est globalement un peu plus jeune que les autres branches du secteur ;
- la pyramide du secteur juridique est très impactée par les cabinets d'avocats. Globalement, toutes les branches ont une forte proportion de salariés de moins de 35 ans. Les branches des études d'administrateurs et mandataires judiciaires et les études d'huissiers de justice ont un taux de séniors plus élevé ;
- deux branches du secteur santé ont une forte proportion de jeunes : les cliniques vétérinaires (67 %) et dans une moindre mesure, la pharmacie d'officine (45 %). Les cabinets médicaux et les laboratoires de biologie médicale présentent des taux de séniors plus élevés que la moyenne.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	49 %	32 %	19 %
	50 %	32 %	18 %
	45 %	32 %	23 %
	41 %	34 %	25 %
	42 %	36 %	22 %
	46 %	33 %	21 %
	45 %	28 %	27 %
	46 %	33 %	21 %
	50 %	32 %	18 %
	44 %	28 %	29 %
	41 %	32 %	27 %
	42 %	33 %	24 %
	40 %	30 %	30 %
	31 %	35 %	35 %
	45 %	31 %	24 %
	67 %	22 %	11 %
Île-de-France	44 %	32 %	24 %
Ompl	36 %	36 %	27 %

* NS: Non significatif